

## Le Maroc signataire de l'acte fondateur de l'Alliance mondiale des terres arides prend forme



Ils sont actuellement dix-huit pays à adhérer à l'Alliance mondiale des terres arides. Treize d'entre eux ont ratifié dimanche à Doha l'acte fondateur de cette organisation internationale chargée de la sécurité alimentaire des zones arides.

Le Maroc fait partie des premiers à soutenir cette initiative qatarie qui porte, entre autres, sur l'amélioration des politiques relatives à la sécurité alimentaire, à la prévention contre les crises alimentaires et le développement de solutions innovantes pour l'amélioration de la production alimentaire. D'ailleurs, l'acte fondateur de l'Alliance a été paraphé par Mohamed Sadiki, secrétaire général du ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts. Ceci démontre clairement la place qu'occupe le Royaume en tant que référence agricole. Le Maroc a en effet abrité en mai 2015 à Marrakech une conférence interministérielle pour examiner les documents constitutifs de cette Alliance. Un choix justifié par l'orientation prometteuse du Royaume à faire de l'agriculture un levier de croissance et créateur de richesse. L'adhésion du Maroc à l'Alliance mondiale des terres arides sera ainsi une occasion pour le Royaume de partager les avancées réalisées en termes d'agriculture durable dans le cadre du Plan Maroc Vert. Le Maroc capitaliserait dans ce sens sur son expertise en termes de création de barrage, d'extension de terres agricoles et de diversification de productivité. Des réalisations qui serviraient de modèles pour les autres pays membres. «*l'Alliance mondiale des terres arides, dont les orientations s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la COP22 à Marrakech, vise à promouvoir dans un cadre participatif commun des visions et des initiatives pour faire face aux défis climatiques et développer le secteur agricole est le plus touché par le phénomène de la sécheresse et du changement climatique*», a souligné dans ce sens M. Sadiki qui par la même occasion a appelé à accélérer de la mise en œuvre de cette Alliance ouverte aux pays dont 50% de la surface est couverte par des terres arides et semi-arides. Rappelons que le processus de concrétisation de l'Alliance a été enclenché depuis plus de cinq ans. L'heure étant aujourd'hui à l'activation des discussions de l'avant-projet de l'acte et à la détermination des engagements des Etats membres. En prélude, le Maroc a proposé une batterie de mesures pour répondre au besoin de 3 milliards de personnes vivant dans des zones arides. M. Sadiki a ainsi énuméré la consolidation

de la gestion durable des terres et le renforcement des investissements à long terme. Il a par ailleurs mis l'accent sur l'importance des systèmes de production d'élevage et de pâturage dans les zones arides et semi-arides ainsi que la préservation des ressources naturelles et leur bonne utilisation. Rappelons que cette Alliance, dont le budget de fonctionnement sera assuré par le Qatar durant les deux prochaines années, œuvre au rapprochement entre les pays arides et ceux qui veulent contribuer à leur développement à travers l'accompagnement des organismes locaux, régionaux et internationaux dans leurs projets de développement durable. La finalité étant d'apporter de l'aide nécessaire aux pays touchés par la sécheresse ou les inondations, en leur permettant de bénéficier de produits alimentaires à un tarif normal en temps de crise. Au-delà du partage d'expériences, l'Alliance interviendra sur des problématiques relatives aux infrastructures de stockage, l'énergie, au transport, au financement, à la science et la technologie.